



Bulletin N° 01 - juin 2024

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) DU NIGER

CLIMAT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



Thème

Situation des catastrophes enregistrées dues aux évènements climatiques extrêmes au 30 juin 2024

SOMMAIRE

- I. DONNÉES ET SOURCES
- II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE
- III. SITUATION CLIMATIQUE AU 30 JUIN 2024
- IV. CAS DE CATASTROPHES ENREGISTRÉES AU 30 JUIN 2024
- V. SYNTHÈSE
- VI. PERSPECTIVES
- VII. AVIS ET CONSEILS

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la collaboration entre la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les activités de l'année 2024 des cinq groupes thématiques du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) ont été relancées. C'est dans ce contexte que le groupe « Climat et Réduction des Risques de Catastrophes » élabore son premier bulletin sur le thème : « Situation des catastrophes enregistrées dues aux événements climatiques extrêmes au 30 juin 2024 ». En effet, avec un faux départ marqué par quelques pluies isolées enregistrées en mai, des dégâts considérables ont été notifiés à Tillabéri (4 communes), Tahoua (10 communes), Maradi (18 communes) et Zinder (4 communes).

I. DONNÉES ET SOURCES

Les données pluviométriques proviennent de la direction de la météorologie nationale (DMN). Les données sur les catastrophes liées aux inondations ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), la Direction Générale de la Protection civile (DGPC), le Ministère de l'Agriculture et Elevage (DS/DGA) et le Ministère de l'Action Humanitaire et de Gestion de Catastrophe (MAH/GC).

II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie du travail comprend quatre étapes :

- Collecte, traitement et analyse des données par les points focaux (DMN et SAP) ;
- Elaboration du bulletin par les points focaux ;
- Validation du bulletin en plénière par le groupe de travail ;
- Mise en forme et diffusion du document par la DMN.

III. SITUATION CLIMATIQUE AU 30 JUIN 2024

La saison des pluies 2024 s'est installée au cours de la deuxième décennie du mois de juin. Malgré le démarrage assez timide de la saison, d'importants dégâts ont été observés.

Du point de vue de la dynamique atmosphérique, le front intertropical (FIT) a oscillé sur la bande sud du pays avec une position moyenne axée sur le nord Tillabéri, nord Tassara, sud Arlit, nord Gouré, nord N'Gourti et fléchit sur le Tchad. Au cours de la troisième décennie du mois de juin, le FIT se place au-dessus de la position moyenne à la même date de l'année 2023 et de la normale climatologique sur la partie est du pays (figure 1).

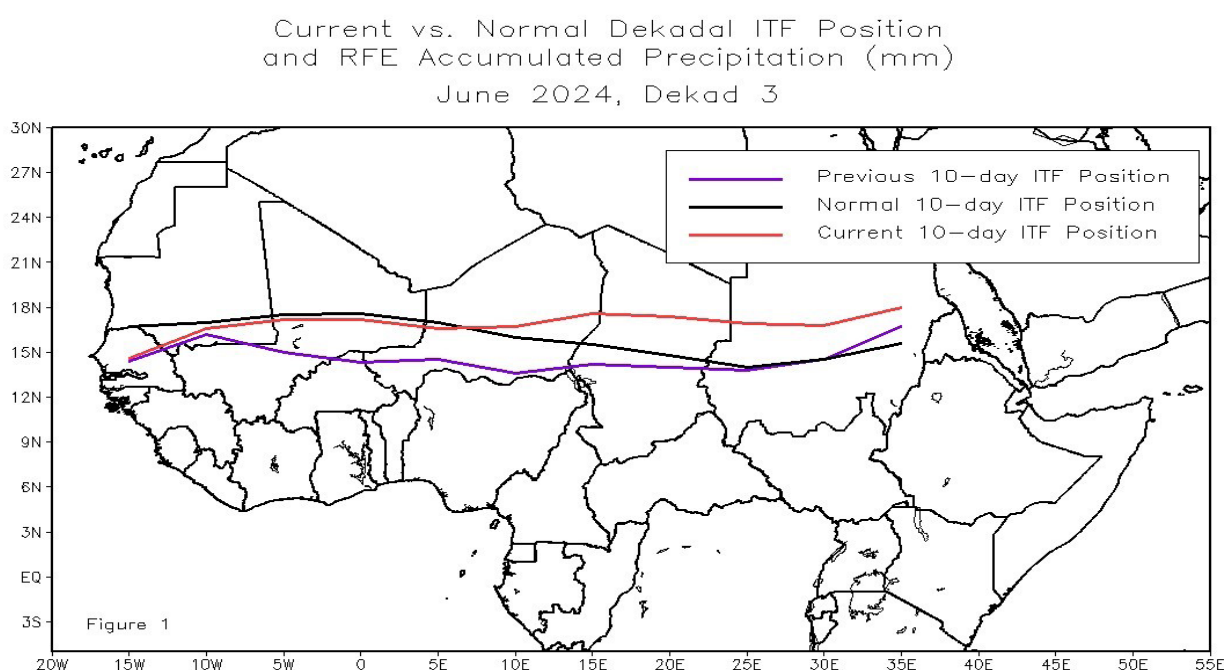


Figure 1 : Position moyenne du Front intertropical FIT de la troisième décennie du mois de juin 2024.

3.1. Cumul pluviométrique du mois de juin 2024

Les cumuls enregistrés au cours du mois de juin varient entre 0 à 180 mm sur le pays. Les localités se trouvant au sud des régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso et Tillabéri ont été les plus arrosées (figure 2).

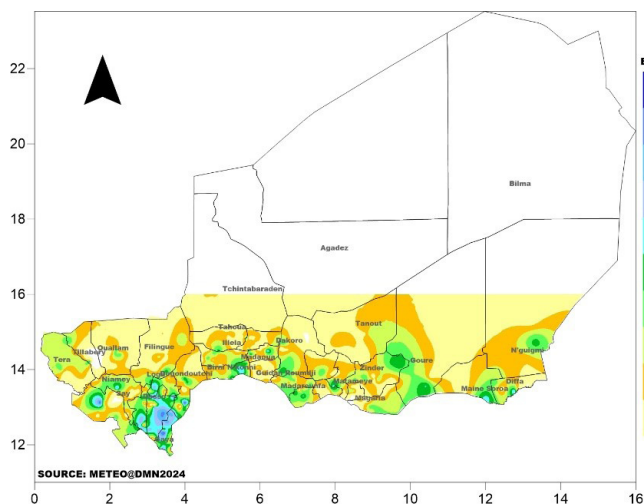


Figure 2 : Cumul pluviométrique du mois de juin 2024

3.2. Cumul pluviométrique saisonnier au 30 juin 2024

Du début de la saison au 30 juin, les localités de Magaria, Mirriah, Guidan Roumdji, Madarounfa, Kollo, Say, Gaya, Tapoa et Dosso ont enregistré le cumul le plus élevé qui a varié entre 180 à 230 mm. Dans le reste des localités, des cumuls de 20 à 170 mm par endroits ont été enregistrés (figure 3).

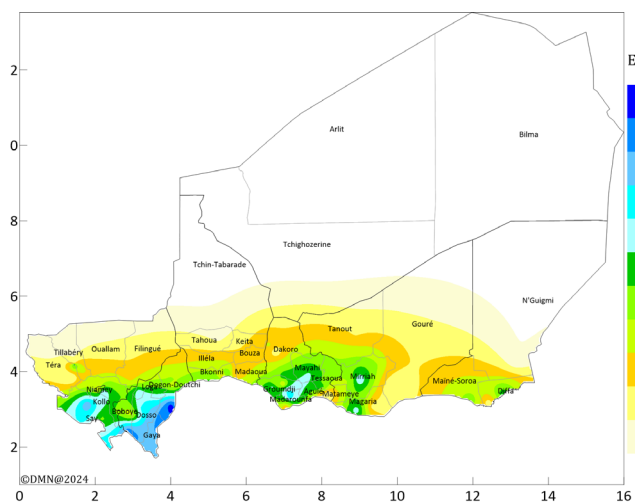


Figure 3 : Cumul pluviométrique du début de la saison au 30 juin 2024.

3.3. Cumul de pluie au 30 juin 2024 comparé à la normale 1991-2020

Le cumul comparé à la normale climatologique est globalement équivalent à excédentaire sur le pays. Alors que la région de Niamey et le nord Tillabéri présentent une situation déficitaire, sur les localités de Diffa, Mainé Soroa, nord Mirriah, Mayayi, Tessaoua, Guidan Roumdji et Madarounfa, le cumul est très excédentaire (figure 4).

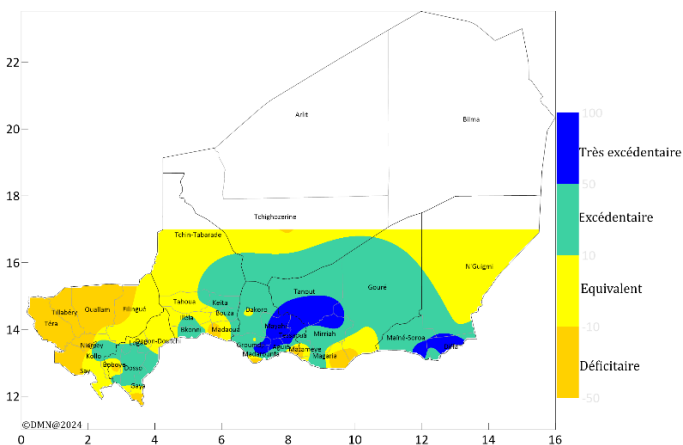


Figure 4 : Cumul pluviométrique au 30 juin comparé à la normale climatologique.

3.4. Cumul de pluie au 30 juin 2024 comparé à l'année 2023

Comparées à l'année dernière, les précipitations sont excédentaires à très excédentaires sur les régions du fleuve, Tahoua, Maradi, la partie ouest de la région de Zinder et le sud Diffa. La partie Est de la région de Zinder et le nord Diffa montre une situation déficitaire à très déficitaire, comparativement à l'année 2023 à la même date (figure 5).

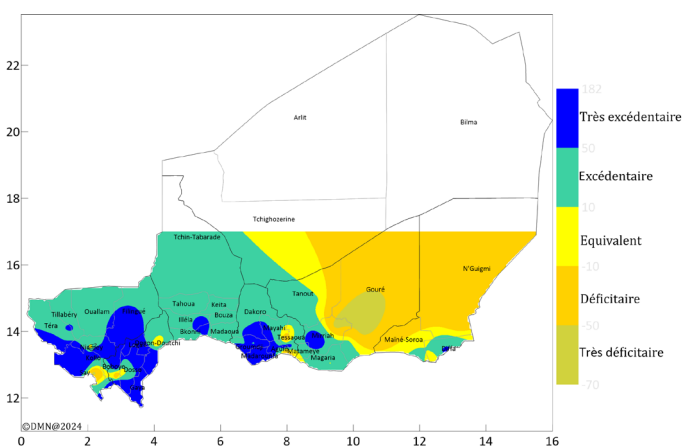


Figure 5 : Cumul pluviométrique au 30 juin 2024 comparé à l'année 2023.

3.5. Pluie extrême du mois de juin 2024

Le mois de juin 2024 a été marqué par des pluies intenses accompagnées de vents forts, particulièrement durant la deuxième et la troisième décades. Les précipitations ont dépassé les 50 mm sur une grande partie du pays, notamment dans les régions de Diffa, Tillabéri et Dosso. Par exemple, dans la région de Diffa, la commune urbaine de Mainé Soroa a enregistré, du 27 au 28 juin, des précipitations de 115 mm à N'Djabori, 111 mm à Adebour, 93 mm à Tchagamari Birine et 129,8 mm à Tchaballam. Dans la région de Tillabéri, les communes de Torodi, N'dounga et N'dounga Sebangay ont respectivement enregistré, le 24 juin, 65 mm, 56 mm et 85 mm de pluie. Dans la région de Dosso, la commune rurale de Sokorbé a enregistré, le 21 juin, 62,4 mm de pluie à Koutoumbou. La carte des précipitations extrêmes montre que les régions situées le long du fleuve et celle de Diffa ont enregistré les plus fortes pluies, (figure 6).

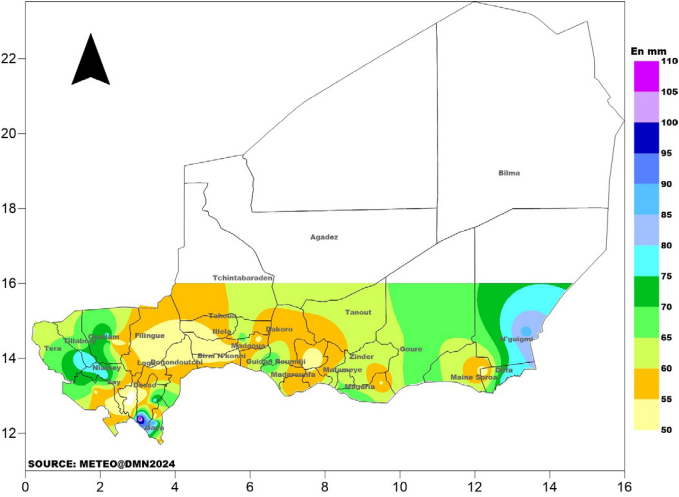


Figure 6 : Carte de pluie supérieure à 50 mm.

IV. CAS DE CATASTROPHES ENREGISTRÉES AU 30 JUIN 2024

4.1. Communes affectées

Entre mai et juin 2024, les inondations ont touché 43 communes réparties dans 29 départements des huit régions du pays, une augmentation significative par rapport aux 7 communes affectées en 2023 à la même période. La région de Maradi a été la plus impactée, avec 18 communes touchées, suivie de Tahoua avec 10 communes. Les régions de Zinder et Tillabéri ont chacune enregistré 4 communes affectées.

Tableau 1 : Nombre de communes affectées par région au 30 juin en 2023 et 2024.

Régions	Communes affectées en 2023	Communes affectées en 2024
Agadez	0	3
Diffa	0	1
Dosso	0	3
Maradi	2	18
Tahoua	2	10
Tillabéri	3	4
Niamey	0	0
Zinder	3	4
Total	10	43

4.2. Localités affectées

En 2024, 96 villages et quartiers ont été touchés par les inondations, contre 22 à la même période en 2023, soit une augmentation de 74 localités. La région de Maradi a été la plus affectée avec 32 localités impactées, suivie de la région de Tahoua avec 30 villages et quartiers touchés (Tableau 2).

Tableau 2 : Nombre de villages et quartiers affectés par région au 30 juin en 2024 et 2023.

Régions	Villages/Quartiers affectés en 2023	Villages/Quartiers affectés en 2024
Agadez	0	7
Diffa	0	7
Dosso	0	6
Maradi	11	32
Tahoua	5	30
Tillabéri	3	8
Niamey	0	0
Zinder	3	6
Total	22	96

4.3. Infrastructures endommagées

Parmi les infrastructures endommagées, 27 classes ont été totalement ou partiellement détruites, dont neuf dans les régions de Dosso et Tahoua, et cinq à Tillabéri. De plus, deux lieux de culte et huit hangars se sont effondrés, avec deux hangars dans la région de Tahoua et deux lieux de culte et six hangars dans la région de Maradi.

Tableau 3 : Nombre de classes effondrées par région au 30 juin 2024.

Régions	Nombre de classes effondrées en 2024
Agadez	1
Diffa	0
Dosso	9
Maradi	3
Tahoua	9
Tillabéri	5
Niamey	0
Zinder	0
Total	27

4.4. Maisons effondrées

À l'échelle nationale, 682 maisons se sont effondrées en 2024, contre 409 en 2023, soit une augmentation de 273 maisons. La région de Maradi a été la plus affectée avec 232 maisons effondrées, suivie de Diffa avec 218 maisons et de Tahoua avec 84 maisons.

Tableau 4 : Nombre de maisons effondrées par région au 30 juin en 2024 et 2023.

Régions	Nombre de personnes sinistrées en 2023	Nombre de personnes sinistrées en 2024	Nombre de ménages sinistrés en 2024
Agadez	0	583	69
Diffa	0	1339	182
Dosso	0	369	51
Maradi	1910	2429	258
Tahoua	594	2218	393
Tillabéri	705	1254	176
Niamey	0	0	0
Zinder	300	538	71
Total	3509	8730	1200

4.5. Personnes sinistrées

En 2024, un total de 8 730 personnes ont été déclarées sinistrées, contre 3 509 à la même période en 2023, soit une augmentation de 5 221 personnes. Cette augmentation est due aux précipitations plus importantes enregistrées au 30 juin. La région de Maradi a été la plus touchée, avec 2 429 personnes sinistrées en 2024, contre 1 910 en 2023. Elle est suivie par la région de Tahoua, avec 2 218 personnes sinistrées (contre 705 en 2023), et la région de Diffa, avec 1 339 personnes sinistrées (contre 0 en 2023).

Tableau 5 : Nombre de personnes sinistrées par région au 30 juin en 2024 et 2023.

Régions	Nombre de personnes sinistrées en 2023	Nombre de personnes sinistrées en 2024	Nombre de ménages sinistrés en 2024
Agadez	0	583	69
Diffa	0	1339	182
Dosso	0	369	51
Maradi	1910	2429	258
Tahoua	594	2218	393
Tillabéri	705	1254	176
Niamey	0	0	0
Zinder	300	538	71
Total	3509	8730	1200

4.6. Pertes en vies humaines

À l'échelle nationale, vingt-cinq (25) pertes en vies humaines ont été enregistrées. La région de Maradi a été la plus touchée avec 14 décès (contre 1 en 2023), suivie de Tahoua avec 6 décès et de Dosso avec 3 décès.

Régions	Nombre de personnes sinistrées en 2023	Nombre de personnes sinistrées en 2024	Nombre de ménages sinistrés en 2024
Agadez	0	583	69
Diffa	0	1339	182
Dosso	0	369	51
Maradi	1910	2429	258
Tahoua	594	2218	393
Tillabéri	705	1254	176
Niamey	0	0	0
Zinder	300	538	71
Total	3509	8730	1200

Figure 7 : Pertes en vies humaines par région au 30 juin en 2024 et 2023.

4.7. Pertes de cheptel

En 2024, on a dénombré 10 475 pertes de têtes de bétail, contre 582 en 2023. La région de Tahoua a été la plus touchée, avec 9 627 animaux perdus (contre 561 en 2023), suivie de Zinder avec 622 pertes et de Maradi avec 160 pertes.

Tableau 6 : Nombre de têtes de bétail perdues par région au 30 juin 2024 et 2023.

Régions	Bétail perdu en 2023	Bétail perdu en 2024
Agadez	0	41
Diffa	0	5
Dosso	0	5
Maradi	21	160
Tahoua	561	9627
Tillabéri	0	15
Niamey	0	0
Zinder	0	622
Total	582	10.475

Photo 1_ : Mortalité des animaux dans la vallée de Inirgan.



4.8. Séquences sèches

En plus des importants dégâts causés par les inondations, des séquences sèches de plus de deux semaines, dommageables aux cultures et causant des pertes de semis, ont été observées dans plusieurs localités des régions de Tillabéri, Zinder, Maradi et Diffa. Par ailleurs, un vent de sable violent a été signalé, affectant le mil au stade de levée dans plusieurs localités des départements de Dogondoutchi et Bankilaré. Dans la région de Tillabéri, 129 localités ont subi des pauses pluviométriques de plus de 20 jours, entraînant des pertes de semis.

Photo 2_ : Situation d'une séquence sèche au Niger



V. SYNTHÈSE

De fortes pluies ont été enregistrées entre mai et juin 2024, occasionnant des inondations qui ont causé d'importants dégâts dans les parties Est, Centre et Sud-Ouest du pays. Parallèlement, des séquences sèches de plus de quinze jours ont été observées dans certaines localités des régions de Diffa, Dosso, Tahoua, Niamey et Tillabéri.

Au 30 juin, 43 communes réparties dans 29 départements ont été impactées par les inondations. Les régions les plus affectées sont Zinder, Maradi et Tahoua. Un total de 8 730 personnes sinistrées, réparties dans 1 200 ménages, et 25 décès (13 par effondrement et 12 par noyade) ont été enregistrés à l'échelle nationale. En outre, 27 classes se sont effondrées et 10 475 têtes de bétail ont été perdues dans tout le pays.

Les premiers dégâts causés par des pluies et des vents violents ont été signalés le 6 mai à Sadoré, dans la commune de Say, où 11 ménages ont été affectés et 15 maisons se sont partiellement ou totalement effondrées. Le premier décès a été notifié le 30 mai dans le secteur 4 de la commune de Madarounfa.

VI. PERSPECTIVES

Le mois de juillet est généralement pluvieux. Selon les prévisions climatiques saisonnières pour 2024, la période de juillet à septembre est prévue pour être humide sur la bande agropastorale du Niger, avec des quantités de pluie égales ou supérieures aux moyennes de la période 1991-2020. Pour le mois de juillet, d'après les analyses et prévisions de la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), des précipitations modérées à fortes sont attendues sur l'ensemble du pays.

VII. AVIS ET CONSEILS

Compte tenu des catastrophes déjà enregistrées et des pluies attendues, il est recommandé de :

- Évacuer les zones inondables, y compris les habitats et infrastructures de base;
- Éviter de traverser les cours d'eau où les risques d'écoulement sont élevés après une pluie;
- Renforcer la veille météorologique et sensibiliser les populations sur les risques d'inondation, d'effondrement de maisons et de noyade;
- Éviter les habitats vulnérables et construire des abris de substitution tels que des cases et hangars;
- Initier des campagnes d'élagage des arbres à proximité des lignes de transport d'électricité et des habitations;
- Sensibiliser la population sur la gestion des passages d'eau;
- Sensibiliser les éleveurs sur les dangers de pâturer dans les zones à risque;
- Émettre des bulletins d'alerte en cas d'événements pluvio-orageux forts prévus;
- Veiller à l'entretien des ouvrages et infrastructures, notamment les routes et ponts;
- Aménager des sites d'accueil pour les sinistrés, en collaboration avec les collectivités locales;
- Encourager les producteurs à cultiver des légumineuses dans les zones à risque.

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DGPV	Direction Générale de la Protection des Végétaux
DNPGCA	Dispositif national de la Gestion et de Prévention des Crises Alimentaires
CC/SAP	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
MAG/EL/DSA	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction de la Santé Animale
CNCOD	Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification
MAH/DGC	Ministère de l'Action Humanitaire, Direction de la Gestion des Catastrophes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Contacts :

M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN, Directeur de la Météorologie Nationale

Tél. : +227 20 73 21 60,

E-Mail : katielloulaw@gmail.com

• **M. BARMOU BATOURE MAHAMAN BOHARI**, Point focal, CC/SAP

Tél. +227 96 98 90 42

E-Mail: Sahel_clim@hotmail.fr

Cellule de Communication - DMN

M. Samaïla Also ISSA

Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

E-Mail : samailaalsoi@gmail.com

M. Maï Wandara Zakaria

Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

E-Mail : zakariawandara67@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à la Cellule Communication-DMN. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le Groupe Thématique **Climat et Réduction de Risques des Catastrophes** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM**, sous la coordination de la **DMN**.

